

**EXTRAIT DU REGISTRE****VILLE DU BOUSCAT****DES****DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****DOSSIER N°4 :**

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU
SEIN DE LA SPL LA FABRIQUE DE
BORDEAUX METROPOLE (La Fab)

Séance ordinaire du 22 Septembre 2020

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 22 septembre 2020

**Nombre de Conseillers
en exercice : 35**

Membres présents : 31

Absent : 0

Excusés : 4

Présents : Patrick BOBET, Fabienne DUMAS, Gwénaél LAMARQUE, Emmanuelle ANGELINI, Jean-Georges MICOL, Philippe FARGEON, Mathilde FERCHAUD, Maël FETOUH, Françoise COSSECQ, Alain MARC, Alain GERARD, Sandrine JOVENE, Armelle BARTHELEMY-ABAZIOU, Daniel BALLA, Nathalie SOARES, Guillaume ALEXANDRE, Bérengère DUPIN, Benjamin DUGERS, Marie Emmanuelle DA ROCHA, Violette LABARCHEDE, Daphné GAUSSENS, Thomas BURGALIERES, Grégoire REYDIT, Jonathan VANDENHOVE, Sarah DEHAIL, Damien ROUSSEAU, Janine ZUROWSKI, Didier PAULY, Claire LAYAN, Maxime JOYEZ, Patrick ALVAREZ

Excusés avec procuration : Valérie BARLOIS – LEROUX (à Françoise COSSECQ), Michel MENJUCQ (à Maël FETOUH), Bruno QUERE (à Violette LABARCHEDE), Géraldine AUDEBERT (à Alain MARC)

Absent :

Secrétaire : Marie E. DA ROCHA

**DOSSIER N° 4 : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU SEIN DE LA SPL
LA FABRIQUE DE BORDEAUX METROPOLE (La Fab)**

RAPPORTEUR : M. LE MAIRE

Par délibération en date du 23 juin 2020, le Conseil Municipal a désigné Fabienne DUMAS en qualité de représentant au sein de La Fab Métropolitaine. Or, il s'avère que depuis 2015 l'appellation de cet organisme est devenue « La Fabrique de Bordeaux Métropole » (La Fab).

Aussi, il est proposé de prendre acte de la désignation de Fabienne DUMAS au sein de La Fabrique de Bordeaux Métropole.

VU l'article L. 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les articles L 1524-5 et R 1524-3 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts de la Fab,

VU la délibération en date du 23 juin 2019 désignant Fabienne DUMAS en qualité de représentant de la commune au sein des instances de la SPL La Fabrique Métropolitaine,

VU la nouvelle appellation de la SPL La Fabrique Métropolitaine depuis 2015,

VU la participation de la commune dans le capital de la SPL La Fabrique de Bordeaux Métropole (La Fab),

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par :
35 voix POUR,

Article 1 : Prend acte de la nouvelle appellation de La Fab Métropolitaine, « La Fabrique de Bordeaux Métropole »,

Article 2 : Prend acte de la désignation de Fabienne DUMAS en qualité de représentant de la commune au sein des instances de la SPL La Fabrique de Bordeaux Métropole.

Fait et délibéré le 22 Septembre 2020

LE MAIRE,



Patrick BOBET